

Enfin le printemps

Cette année, nous pouvons dire que l'hiver n'en finissait pas! Mais dame nature, précise comme une horloge, a enfin remis les pendules à l'heure. Parlant de vous donner l'heure juste, vous serez bientôt informés et consultés dans le dossier de l'avenir syndical. C'est le 22 mai prochain que le conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ adoptera un calendrier de travail avec les différentes étapes à suivre afin de clore ce dossier.

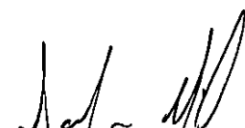
Parmi les dossiers préoccupants, que dire sur la violence dans les écoles; violence dont les enseignantes et enseignants sont confrontés dans leur

quotidien. Présentement, une large consultation est menée par les syndicats sur cette situation alarmante. Le SEDR-CSQ emboîte le pas afin de recueillir un maximum d'information; il est donc impératif de remplir les sondages afin que vos représentants syndicaux puissent intervenir adéquatement.

Lors du conseil des déléguées et des délégués du 24 avril, il y a eu distribution de cartes postales à faire signer par les membres. Cette opération a pour objectif de dire: **C'est assez Monsieur le Ministre!** Les enseignantes et les enseignants ont leur voyage de voir leur tâche augmenter par l'introduction de nouveaux contenus (civisme, intimidation, violence, orientation scolaire et professionnelle, éducation à la sexualité). Tout cela balayé dans la cour des enseignantes et des enseignants.

Le nouveau *Référentiel EHDAA* produit par la CSQ sera bientôt disponible. Nous sommes en attente du matériel. Cette nouvelle version sera distribuée dans chacun des milieux. Une formation suivra au début de l'automne 2018.

Consultez la page WEB afin de connaître les activités du SEDR-CSQ dans les prochaines semaines.


JOCELYN NOËL
Président

INFORMATION IMPORTANTE SUR LA COUVERTURE DES FOURNITURES DIABÉTIQUES**BANDELETTES POUR LA PRISE DE GLYCÉMIE**

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a modifié la couverture des bandelettes pour la prise de glycémie. Ce changement limite le nombre de bandelettes remboursables annuellement en fonction de la condition médicale ou du médicament antidiabétique utilisé par un patient.

Afin d'assurer une saine gestion et la pérennité des régimes d'assurance collective de ses clients, SSQ Assurance a décidé de s'inspirer de la position adoptée par la RAMQ. Ainsi, nous limiterons le nombre maximal de bandelettes pour la prise de glycémie selon les principes suivants :

- Remboursement de 600 bandelettes par assuré, par période de 12 mois
- Remboursement de 3 000 bandelettes par assuré qui réclame de l'insuline, par période de 12 mois
- Remboursement de 3 000 bandelettes pour les femmes enceintes avec diabète de grossesse, par période de 12 mois (nécessite un [formulaire d'autorisation préalable](#))

**SYSTÈMES FLASH DE SURVEILLANCE DE GLUCOSE
(DE TYPE *FREESTYLE* LIBRE)**

Avec la récente mise en marché de systèmes Flash de surveillance du glucose qui utilisent des capteurs plutôt que des bandelettes, nous avons également revu notre offre de services afin de mieux servir notre clientèle diabétique. Ainsi, SSQ Assurance gèrera les **nouvelles demandes de systèmes Flash de surveillance du glucose** selon les principes suivants :

- **Remboursement d'un lecteur de glycémie par assuré**, selon les dispositions contractuelles et les frais raisonnables (nécessite le [formulaire d'autorisation préalable](#) pour les capteurs)
- **Remboursement de 26 capteurs par assuré**, par période de 12 mois, soit un capteur à tous les 14 jours pour les demandes approuvées aux assurés diabétiques traités à l'insuline dont la condition médicale nécessite la prise de glycémie 4 fois par jour ou plus. (Nécessite le [formulaire d'autorisation préalable](#))

Veillez noter que ces changements sont en vigueur dès le 1^{er} avril 2018.

Vous souhaitez en savoir plus? Lisez notre [foire aux questions!](#)

Opération carte postale

Au ministre de l'Éducation



signifions notre ras-le-bol général de l'école fourre-tout!

en signant la carte postale et en la remettant à votre déléguée ou délégué syndical.

À retourner au bureau du SEDR-CSQ avant le 15 mai 2018.

Au secteur des Navigateurs

Afin d'être en mesure de mieux quantifier l'ampleur de la réalité dont sont victimes les membres,

N'oubliez pas!

De répondre au sondage intitulé :

VIOLENCE DANS LES ÉCOLES!

et de le retourner au SEDR-CSQ, le plus rapidement possible.



UNE ACTIVITÉ VALORISANTE POUR LES ADULTES EN FORMATION

Dans le cadre de la valorisation de l'éducation des adultes, quatre membres du SEDR-CSQ ainsi que neuf élèves ont participé au concours MPBH. Ces enseignants sont :

-Bisson-Blouin, Amélie-Céleste
-Lavertu, Marc

-Demers, Mélanie
-Morin, Karine

Une élève de la Commission scolaire des Découvreurs s'est mérité une Mention spéciale.

MERCI à ces enseignantes et cet enseignant qui ont accompagné leurs élèves dans cette aventure.

Félicitations !

Aux conseillères et au conseiller élus par acclamation qui siégeront au conseil d'administration

Secteur des Découvreurs

- Choquette, Marie-Claude (poste 2 – préscolaire ou primaire)
- Caron, François (poste 12 – formation professionnelle)

Secteur des Navigateurs

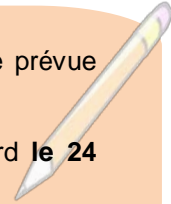
- Harvey, Marie-Claude (poste 6 – préscolaire ou primaire)
- Duguay, Lucie (poste 8 - secondaire)
- Castonguay, Manon (poste 10 – secondaire)

Un poste demeure vacant, soit le **poste # 4 – secondaire provenant du secteur des Découvreurs**. Surveillez votre courrier syndical, un formulaire de mise en candidature sera acheminé.

Vous êtes intéressé à faire partie de l'équipe!

Le poste doit être comblé selon la procédure prévue aux statuts et règlements du SEDR-CSQ.

Votre candidature devra parvenir au plus tard **le 24 mai 2018, 12 h, au comité d'élection.**



Un grand nombre d'enseignants ont été victimes de vol d'identité dans la région de Québec et en Estrie. Le phénomène a connu une telle ampleur qu'une enquête a été confiée à la Sûreté du Québec. Les commissions scolaires et les syndicats ont été mis à contribution dans ce dossier. La source de ces fraudes n'a pas encore été identifiée de manière précise. Rappelons l'importance de faire attention lorsque vous transmettez des renseignements personnels. Nous vous tiendrons au courant des développements, s'il y a lieu.

À surveiller!

CONSEIL DES
DÉLÉGUÉES ET
DÉLÉGUÉS SEDR-
CSQ
22 MAI 2018

FORMATION
ASSURANCE-
EMPLOI
23 MAI 2018

CONSEILS DES
DÉLÉGUÉES ET
DÉLÉGUÉS DES
SECTEURS
29 MAI 2018